

**MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT,  
DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DE LA POPULATION**



**DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**



**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**



**ATLAS CARTOGRAPHIQUE DU CERCLE DE KANGABA ISSU DE LA  
MISSION DE GEO-REFERENCEMENT DES INFRASTRUCTURES  
SANITAIRES ET EDUCATIVES**

**Du 09 au 11 Décembre 2025**

# CERCLE DE KANGABA

## CARTE ADMINISTRATIVE

9°0'0"W



### Légende

- Chef-lieu de Cercle
- Chef-lieu de Commune
- Localité simple
- Route Nationale
- Piste locale
- Cours d'eau
- Limite Commune
- Autre Commune du Mali
- Arrondissement central de KANGABA
- Arrondissement de NARENA

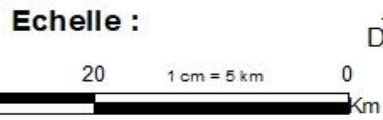
12°0'0"N

12°0'0"N

Guinée



Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025  
 SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
 LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
 CREATION DE S CIRCONSCRIPTIONS  
 ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI.



## I. INTRODUCTION

Dans le cadre du déploiement de son Système d'Information Géographique (SIG), la Division Cartographie de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT) a conduit, du 09 au 11 décembre 2025, une mission de géo référencement des infrastructures sanitaires et scolaires dans le cercle de Kangaba.

Le géo référencement consiste à assigner des coordonnées géographiques précises à des entités physiques afin de les localiser spatialement. Pour cette mission, l'objectif est de recenser les structures de santé et d'éducation pour élaborer un atlas cartographique. Cet outil permettra d'approfondir la connaissance du territoire et d'orienter les décisions stratégiques concernant l'implantation de futures infrastructures.

Les objectifs de la mission étaient :

- de géo référencer les infrastructures sanitaires et scolaires des Chefs-lieux de communes du cercle de Kangaba ;
- de répertorier les infrastructures sanitaires et scolaires des communes du Cercles de Kangaba ;
- de collecter les données techniques sur le niveau d'équipement les effectifs de personnel des établissements sanitaires et scolaires.

Les résultats attendus étaient :

- les infrastructures sanitaires et scolaires des Chefs-lieux des communes ciblées sont géo référencées ;
- les infrastructures sanitaires et scolaires des communes du Cercle de Kangaba sont répertoriées ;
- les données complémentaires sur le niveau d'équipement et de personnel des établissements sanitaires et scolaires du cercle de Kangaba sont collectées.

L'ensemble des documents de planification, ainsi que les atlas et cartes thématiques, sont disponibles en accès libre sur le site web de la DNAT :

<https://dnat.gov.ml>

## II. PRESENTATION DU CERCLE DE KANGABA

Situé au sud-ouest de la région de Koulikoro, le cercle de Kangaba s'étend sur une superficie de **5 150 km<sup>2</sup>**. Son organisation administrative repose sur **huit (08) communes** : Minidian, Balan Bakama, Benkadi, Karan, Kaniogo, Maramandougou, Naréna et Nougua.

Le cercle compte **54 villages**, autrefois répartis entre les arrondissements de Naréna et de Kangaba Central. La répartition spatiale des localités est hétérogène : les communes de Minidian et de Kaniogo sont les plus denses avec 11 villages chacune, tandis que la commune de Karan ne comprend qu'une (1) seule localité.

Sur le plan démographique, sa population est estimée à **143 009 habitants** (selon les projections de la DNP 2022).

### Limites géographiques :

- **au Nord et à l'Est par le cercle de Kati (région de Koulikoro) ;**
- **au Sud par** la région de Bougouni ;
- **à l'Ouest par** la République de Guinée.

### ESTIMATIONS DE LA POPULATION DU MALI PAR REGION, CERCLE, COMMUNE ET SEXE EN 2022

REGIONS	CERCLES	COMMUNES	2022		
			<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<b>Ensemble</b>
<b>KOULIKORO</b>	<b>KANGABA</b>		<b>74 225</b>	<b>75 709</b>	<b>143009</b>
		MINIDIAN	13 458	13 609	27 068
		BALAN BAKAMA	5 084	5 207	10 291
		BENKADI	7 080	7 010	14 090
		KANIOGO	12 407	12 659	25 067
		KARAN	4 680	4 842	9 522
		MARAMANDOUGOU	10 808	10 905	21 712
		NARENA	9 159	9 588	18 747
		NOUGA	8 108	8 405	16 512

Source : Projection DNP\_2022.

9°0'0"W

# CERCLE DE KANGABA CARTE DE PEUPLEMENT

## Légende

- Chef-lieu de Cercle
  - Chef-lieu de Commune
  - Localité simple
  - Route Nationale
  - - - Piste locale
  - Cours d'eau
  - Limite Commune
  - Autre Commune du Mali
  - Arrondissement central de KANGA BA
  - Arrondissement de NARENA
- 
- < 10 000 hbts
  - de 10 000 à 20 000 hbts
  - de 20 001 à 27 000 hbts
  - > 27 000 hbts

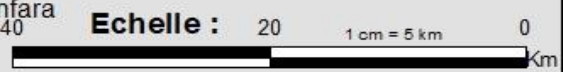
Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025  
 SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
 LOI N°2023 -006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
 CREATION DE S CIRCON SRIPTIONS  
 ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI .  
 ESTIMATIONS DE LA POPULATION DNP 2022



12°0'0"N

12°0'0"N

Guinée



### III. APERÇU DU SYSTEME SANITAIRE

Le système sanitaire malien est structuré autour des Soins de Santé Primaires (SSP), décentralisé et intégrant des acteurs publics (État, collectivités), privés et communautaires, avec une carte sanitaire définissant districts et aires de santé. Il repose sur les Centres de Santé Communautaires (CSCOM) pour l'accès rural, complété par des CSREF et hôpitaux, tout en intégrant la médecine traditionnelle, mais fait face à des défis majeurs de ressources, d'infrastructures/équipements et de sécurité.

Le tableau ci-dessous donne la situation par catégorie du nombre d'infrastructures sanitaires du cercle de Kangaba.

- **Infrastructures de 1<sup>er</sup> contact (1<sup>ère</sup> Echelon)**

Types	Nombre
CSCOM	24
Centre Médicalisé	16
Maternité Rurale /Case de Maternité	39
Infirmierie	2
Confessionnel	1
Cabinet de soins	11

- **Infrastructures de 2<sup>ème</sup> Référence (3<sup>ème</sup> Echelon)**

Types	Nombre
Hôpital	0
Polyclinique	0
Clinique :	0
Pharmacie	0

- **Infrastructures de 1<sup>ère</sup> Référence (2<sup>ème</sup> Echelon)**



Types	Nombre
CS Réf	1
CMIE	0
EPST	0
Cabinet Médicalisé	0
Pharmacie /Dépôt	34

- **Infrastructures de 3<sup>ème</sup> Référence (4<sup>ème</sup> Echelon)**

Types	Nombre
CHU	0

Le tableau ci-dessous donne la situation du nombre d'infrastructures sanitaires des communes du cercle de Kangaba

types	MINIDIAN	KANIOGO	NOUGA	MARAMANDOUGOU	NARENA	KARAN	BENKADI	BALAN BAKAMA	CERCLE
<b>Infrastructures de 1<sup>er</sup> contact (1<sup>ère</sup> Echelon)</b>									
CSCom :	1	7	5	3	3	1	2	2	24
Case de maternité	2	8	6	8	3	2	5	5	39
Cabinet	6	2	1	0	1	0	1	0	11
Centre Médicalisé	4	2	5	0	4	1	0	0	16
Infirmierie	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Confessionnel	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Dépôt	3	8	6	3	6	2	5	1	34
<b>Infrastructures de 1<sup>ère</sup> Référence (2<sup>ème</sup> Echelon)</b>									
CS Réf	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Pharmacie	1	0	0	0	0	0	0	0	1
EPST	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CMIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Infrastructures de 2<sup>ème</sup> Référence (3<sup>ème</sup> Echelon)</b>									
Hôpital	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Polyclinique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Clinique :	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Infrastructures de 3<sup>ème</sup> Référence (4<sup>ème</sup> Echelon)</b>									
CHU	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Organes de Tutelle	Echelon Territorial	Niveaux de Soins	Secteur Public	Secteur Privé	Exemples de soins dispensés	
Ministère de la Santé	Nationale	3ème Référence (4ème Echelon)	Centre Hospitalier Universitaire (CHU)		Chirurgie générale; Traumatologie	
Direction Régionale de la Santé	Régionale	2ème Référence (3ème Echelon)	Centre Hospitalier Régional (CHR)	Polyclinique	Médecines générale; de spécialité (ophtalmologie, dermatologie...), chirurgie	
				Clinique		
District Sanitaire	Locale	1ère Référence (2ème échelon)	Hôpital du district; Centre de Santé de Référence (CSRef)	Cabinet Médical	Médecine Générale; Césarienne	
						Commune (quartier pour Bamako)
		Dispensaire	Soins Infirmiers			
 <b>Hiérarchie dans les relations de suivi et d'assistance</b>			 <b>Hiérarchie des structures et sens dans la référence des patients</b>			

## IV. CARTES DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

**CERCLE DE KANGABA**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES**

**Légende**

- Chef-lieu de Cercle
- Chef-lieu de Commune
- Localité simple
- Piste locale
- Route Nationale
- Cours d'eau
- CERCLE DE KANGABA
- ✳ CSRéf
- ✳ CCom
- ★ Case Maternité
- ▲ Cabinet
- ⬢ Centre Médicalisé
- ◆ Infirmerie
- Confessionnel
- ⊕ Pharmacie/Dépôt



Echelle : 1/500 000

Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025

SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI .  
DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)

9°0'0"W

12°0'0"N

12°0'0"N



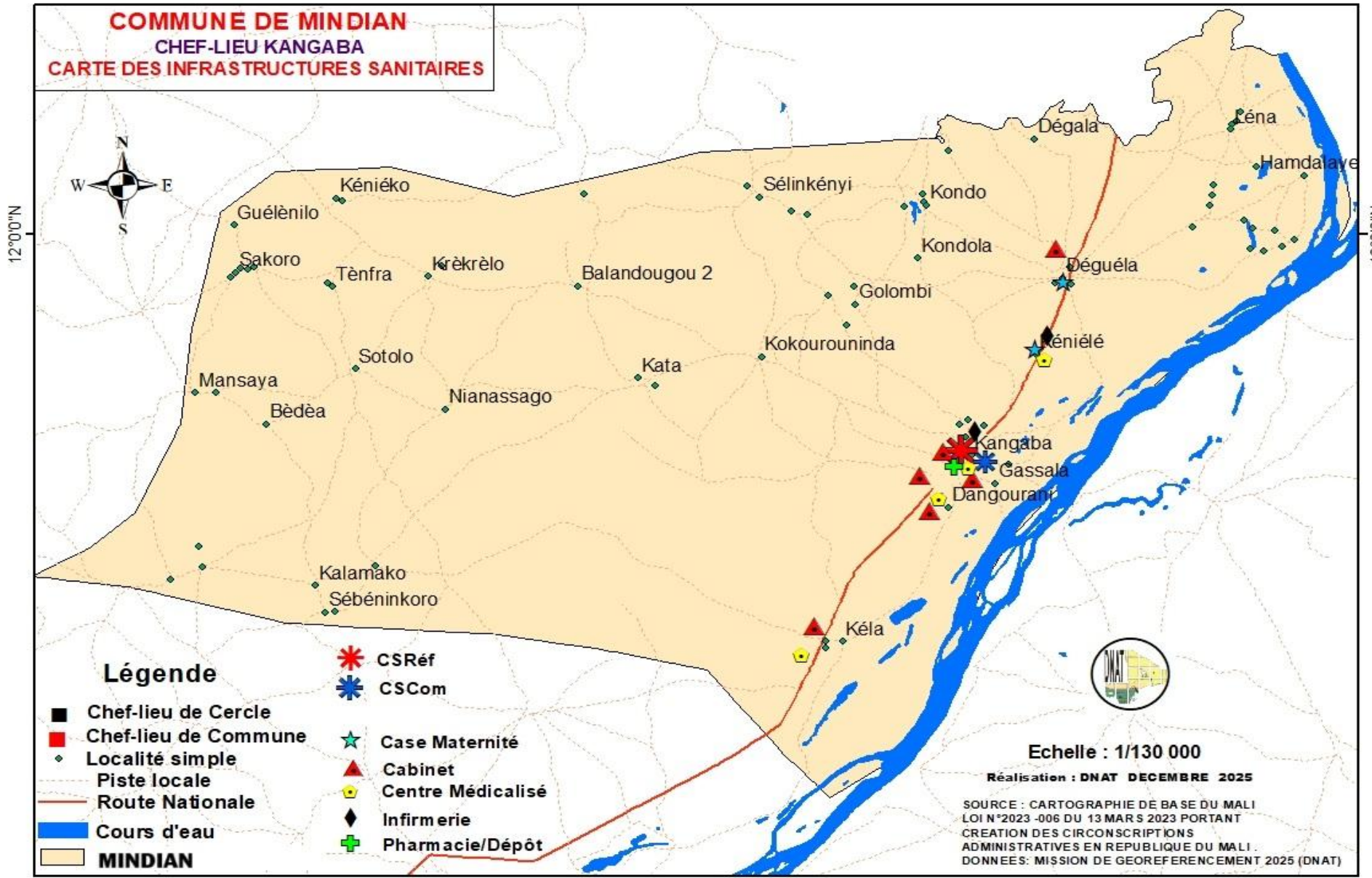
## **Cercle de Kangaba :**

Le cercle de Kangaba compte 143 infrastructures sanitaires, dont 141 de 1<sup>er</sup> contact à savoir (24 CSCom , 15 ASACO, 39 cases de maternités, 11 Cabinets, 16 Centres Médicalisés, 2 infirmeries, 33 dépôts et 1 confessionnelle ), pour la 1<sup>ère</sup> Référence c'est 1 CSRéf et 1 Pharmacie, le cercle ne dispose pas d'Infrastructures sanitaires de 2<sup>ème</sup> Référence, ni de 3<sup>ème</sup> Référence. Le cercle compte une population de 143 009 habitants.

### **Recommandations :**

- envisager la création de nouvelle infrastructures sanitaires dans les zones frontalières du cercle dans le cadre d'une coopération transfrontalière avec la Guinée ;
- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures privées ;
- veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures ;
- favoriser l'implantation des infrastructures privées à travers des mesures d'accompagnement.

**COMMUNE DE MINDIAN**  
**CHEF-LIEU KANGABA**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES**



**Légende**

- Chef-lieu de Cercle
- Chef-lieu de Commune
- ◆ Localité simple
- - - Piste locale
- Route Nationale
- Cours d'eau
- MINDIAN
- ★ CSRéf
- ★ CSCom
- ★ Case Maternité
- ▲ Cabinet
- 🏠 Centre Médicalisé
- ◆ Infirmierie
- ⊕ Pharmacie/Dépôt

Echelle : 1/130 000

Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025

SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BA SE DU MALI  
 LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
 CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
 ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI .  
 DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)

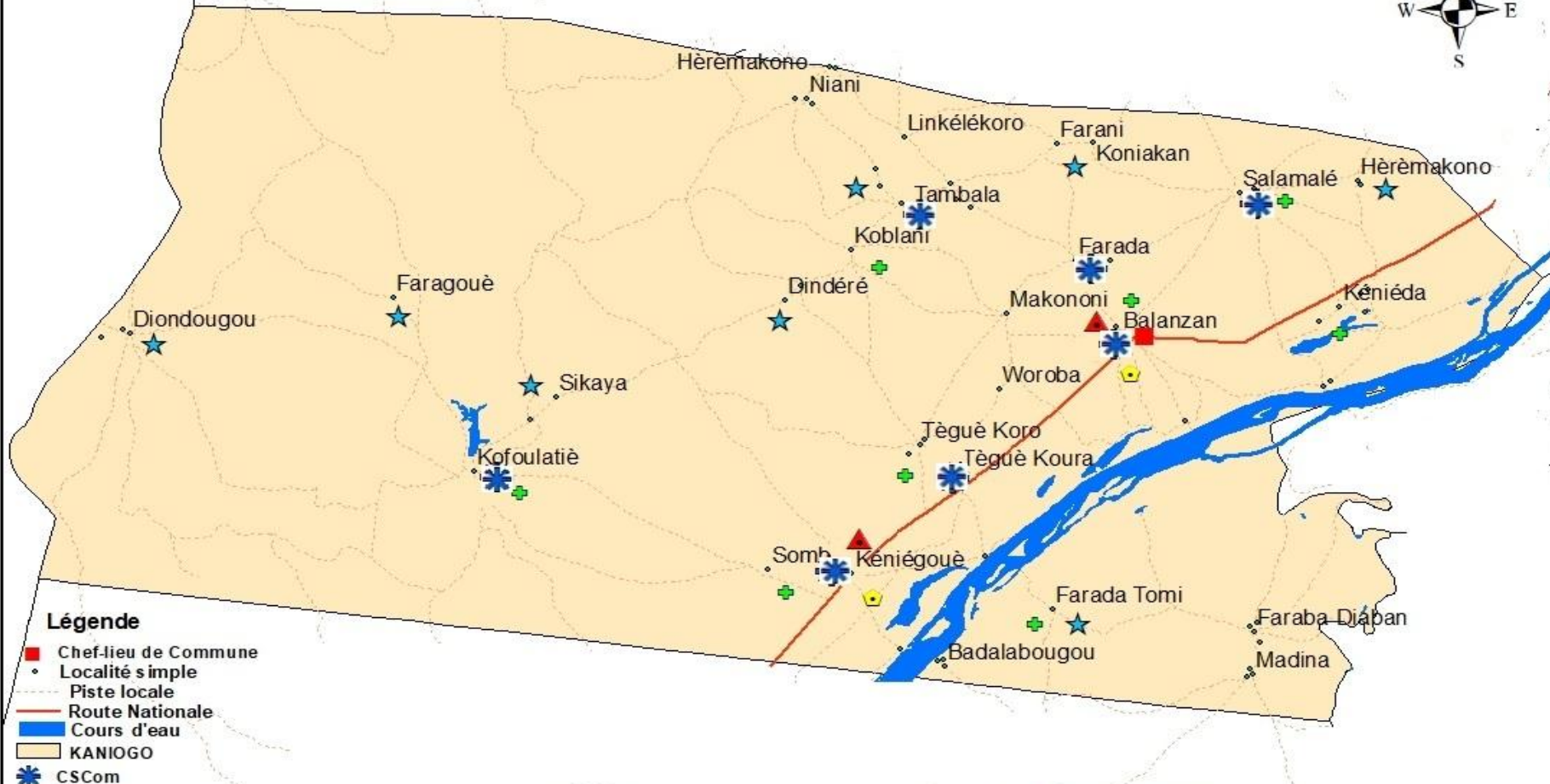
## **Commune urbaine de Mindian chef-lieu Kangaba :**

La commune compte 21 infrastructures sanitaires, dont 19 de 1<sup>er</sup> contact à savoir (1 CSCoM, 1 ASACO, 2 cases de maternités, 6 Cabinets, 4 Centres Médicalisés, 2 infirmeries et 3 dépôts), pour la 1<sup>ère</sup> Référence 1 CSRéf et 1 Pharmacie, la commune ne dispose pas d'infrastructures sanitaires de 2<sup>ème</sup> Référence. La quasi-totalité des infrastructures sont situées à Kangaba qui est à la fois chef-lieu de commune et de cercle. La commune compte une population de 27 068 habitants, la plus dense du cercle.

### **Recommandations :**

- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures sanitaires privées ;
- veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures pour couvrir les localités éloignées du chef-lieu de commune.

**COMMUNE DE KANIOGO**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES**



- Légende**
- Chef-lieu de Commune
  - Localité simple
  - - - Piste locale
  - Route Nationale
  - Cours d'eau
  - KANIOGO
  - ★ CSCom
  - ★ Case Maternité
  - ▲ Cabinet
  - Centre Médicalisé
  - ✚ Pharmacie/Dépôt



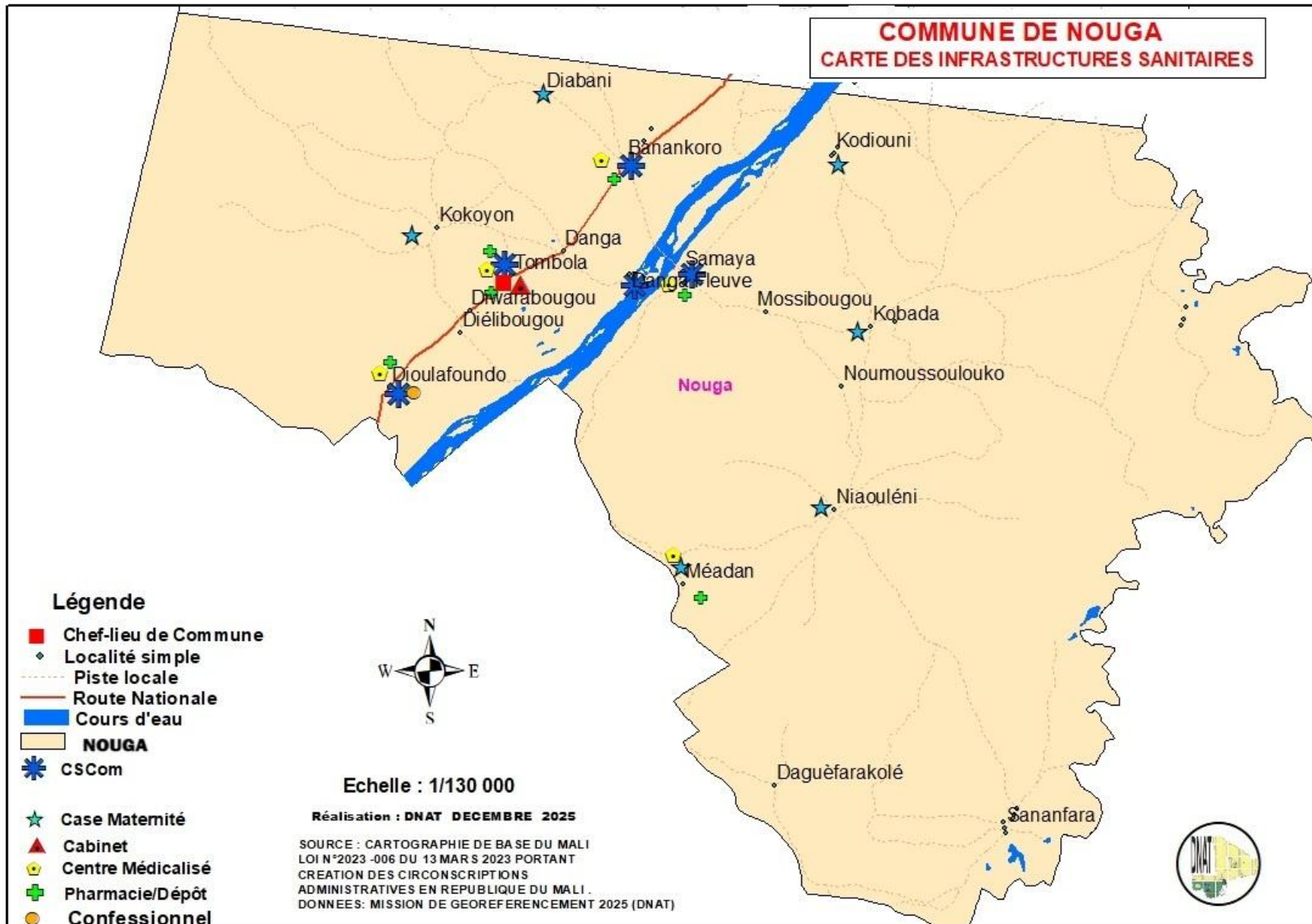
**Echelle : 1/130 000**  
**Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025**  
 SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
 LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
 CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
 ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI.  
 DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)

## **Commune rurale de Kaniogo :**

La commune compte 34 infrastructures sanitaires de 1<sup>er</sup> contact à savoir (7 CSCom, 7 ASACO, 8 cases de maternités, 2 Cabinets, 2 Centres Médicalisés, 8 dépôts). La commune compte une population de 25 067 habitants.

### **Recommandations :**

- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures sanitaires privées ;
- veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures ;
- doter les CSCom d'ambulances afin de faciliter les évacuations vers le CSRef de Kangaba.

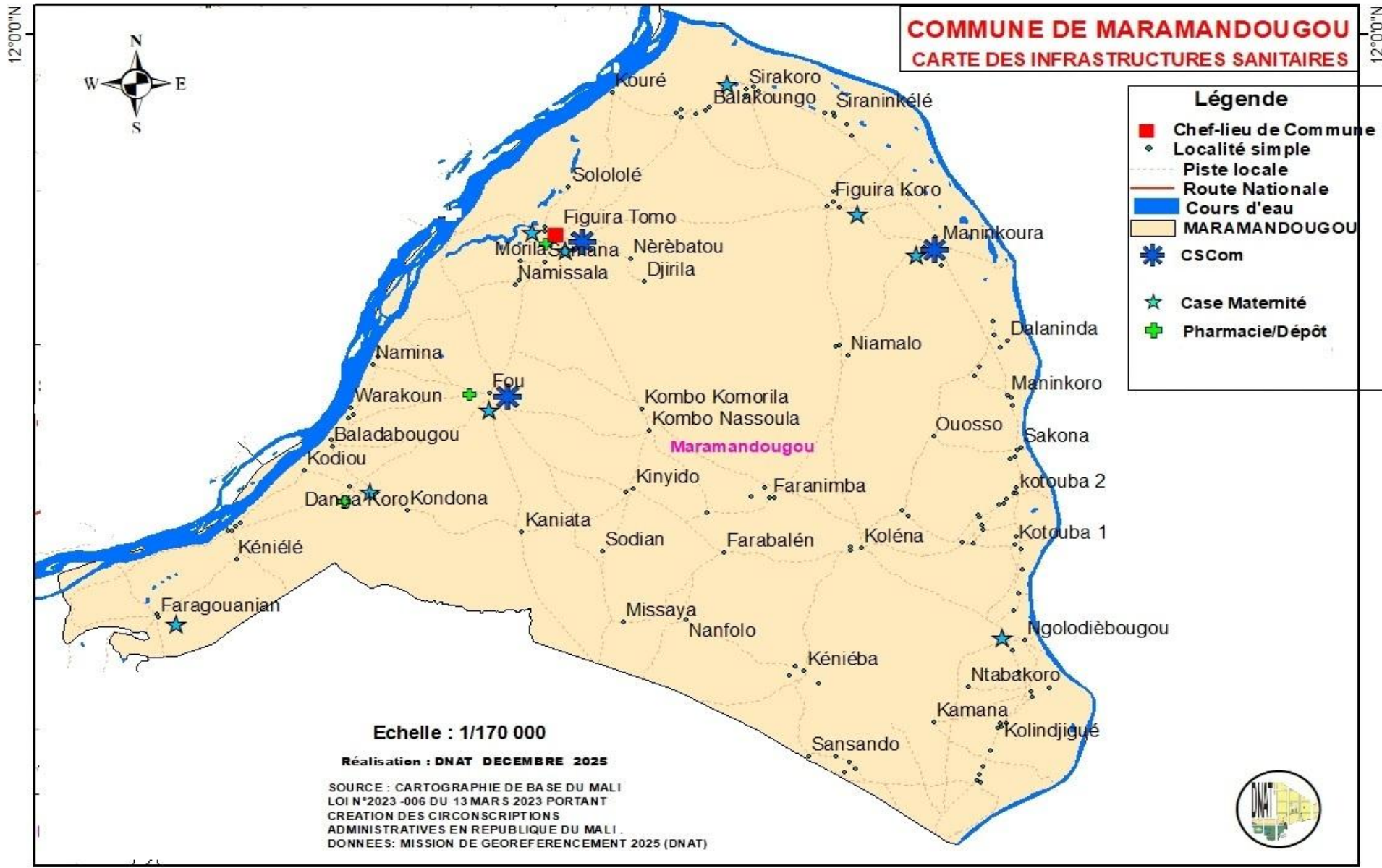


## **Commune rurale de Nougua :**

La commune compte 24 infrastructures sanitaires de 1<sup>er</sup> contact à savoir (5 CSCom, 6 cases de maternités, 1 Cabinet, 5 Centres Médicalisés, 6 dépôts et 1 confessionnelle). Les territoires autour du fleuve sont les mieux dotés tandis que le sud et l'est de la commune sont très faiblement couverts. La commune compte une population de 16 512 habitants.

### **Recommandations :**

- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures sanitaires privées ;
- veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures ;
- doter les CSCom d'ambulances afin de faciliter les évacuations vers le CSRef de Kangaba.



**COMMUNE DE MARAMANDOUGOU**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES**

- Légende**
- Chef-lieu de Commune
  - Localité simple
  - - - Piste locale
  - Route Nationale
  - Cours d'eau
  - MARAMANDOUGOU
  - ★ CSCom
  - ★ Case Maternité
  - ⊕ Pharmacie/Dépôt

Echelle : 1/170 000

Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025

SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
 LOI N°2023 -006 DU 13 MAR S 2023 PORTANT  
 CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
 ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI .  
 DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)



## **Commune rurale de Maramandougou :**

La commune compte 15 infrastructures sanitaires de 1<sup>er</sup> contact à savoir (3 CSCom, 9 cases de maternités, 3 dépôts). Le centre et le sud de la commune sont très peu équipés. Les infrastructures sont majoritairement situées au Nord et à l'Ouest, à proximité du chef-lieu de commune. La commune compte une population de 21 712 habitants.

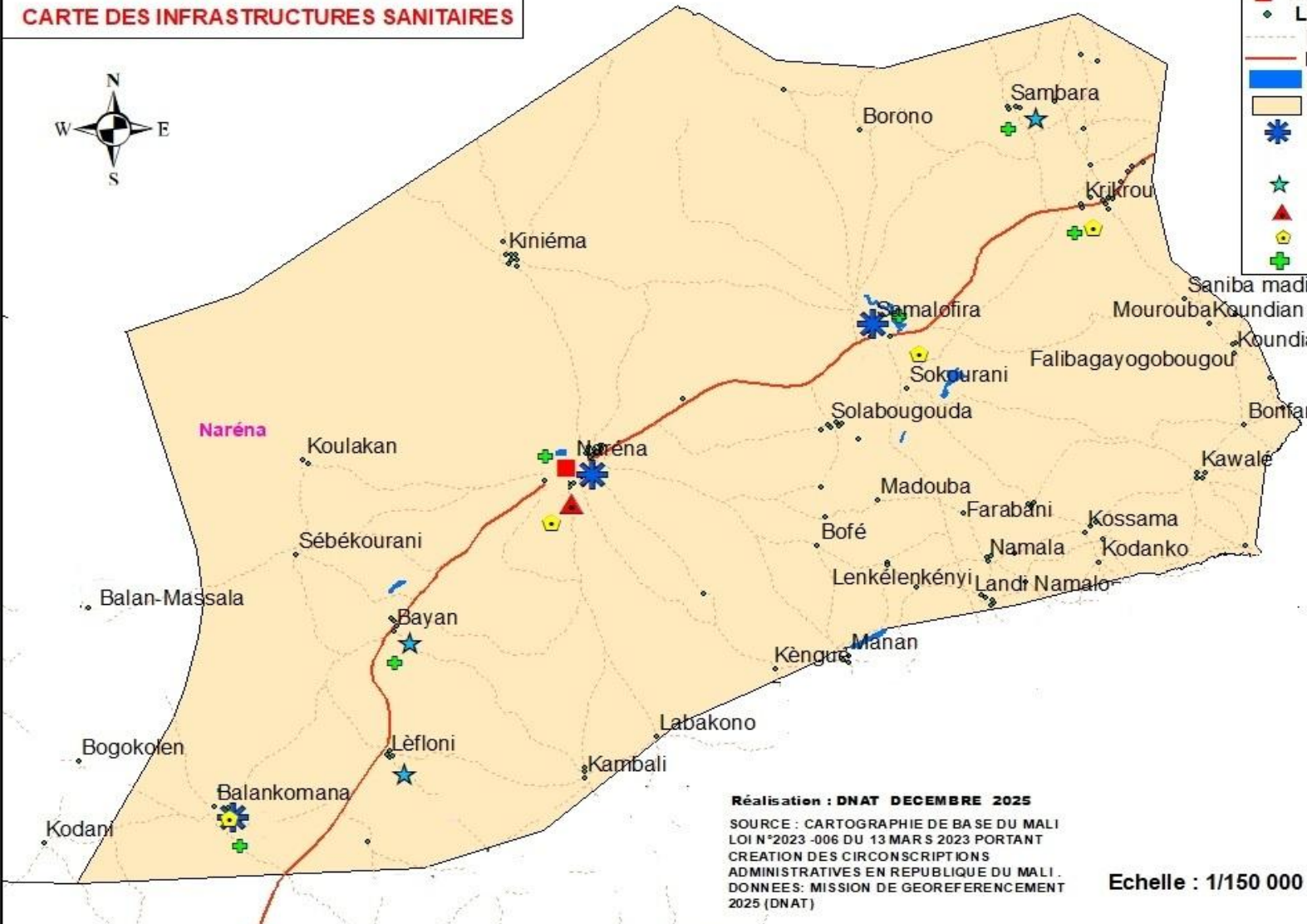
### **Recommandations :**

- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures sanitaires privées ;
- veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures ;
- doter les CSCom d'ambulances afin de faciliter les évacuations vers le CSRef de Kangaba.

**COMMUNE DE NARENA**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES**



- Légende**
- Chef-lieu de Commune
  - ◆ Localité simple
  - - - Piste locale
  - Route Nationale
  - ▬ Cours d'eau
  - NARENA
  - ★ CSCom
  - ★ Case Maternité
  - ▲ Cabinet
  - ⬢ Centre Médicalisé
  - ⊕ Pharmacie/Dépôt



Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025  
 SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
 LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
 CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
 ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI .  
 DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT  
 2025 (DNAT)

Echelle : 1/150 000



## **Commune rurale de Naréna :**

La commune compte 20 infrastructures sanitaires de 1<sup>er</sup> contact à savoir (3 CSCom, 3 ASACO, 3 cases de maternité, 1 Cabinet, 4 Centres Médicalisés, 6 dépôts). Toutes ces infrastructures sont situées aux abords de la route nationale. La commune compte une population de 18 747 habitants.

### **Recommandations :**

- doter de CSCom ou d'ASACO les communes distantes de la route nationale ;
- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures sanitaires privées ;
- veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures ;
- doter les CSCom d'ambulances afin de faciliter les évacuations vers le CSRef de Kangaba.

**COMMUNE DE KARAN**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES**



**Légende**

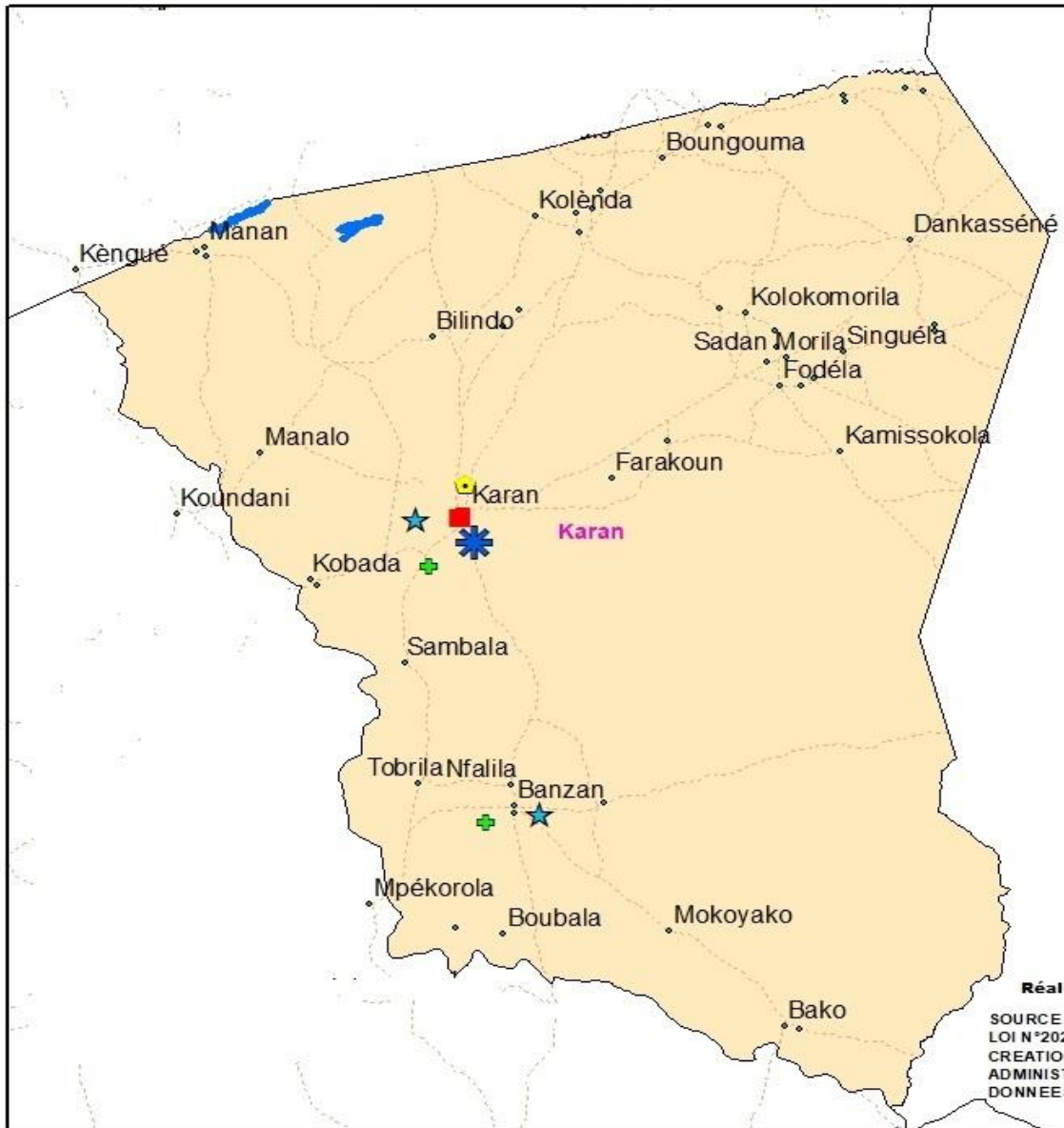
- Chef-lieu de Commune
- ◆ Localité simple
- Piste locale
- Route Nationale
- Cours d'eau
- KARAN
- ✱ CScCom
- ★ Case Maternité
- ⬢ Centre Médicalisé
- + Pharmacie/Dépôt



**Echelle : 1/100 000**

**Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025**

SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
LOI N°2023 -006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI.  
DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)



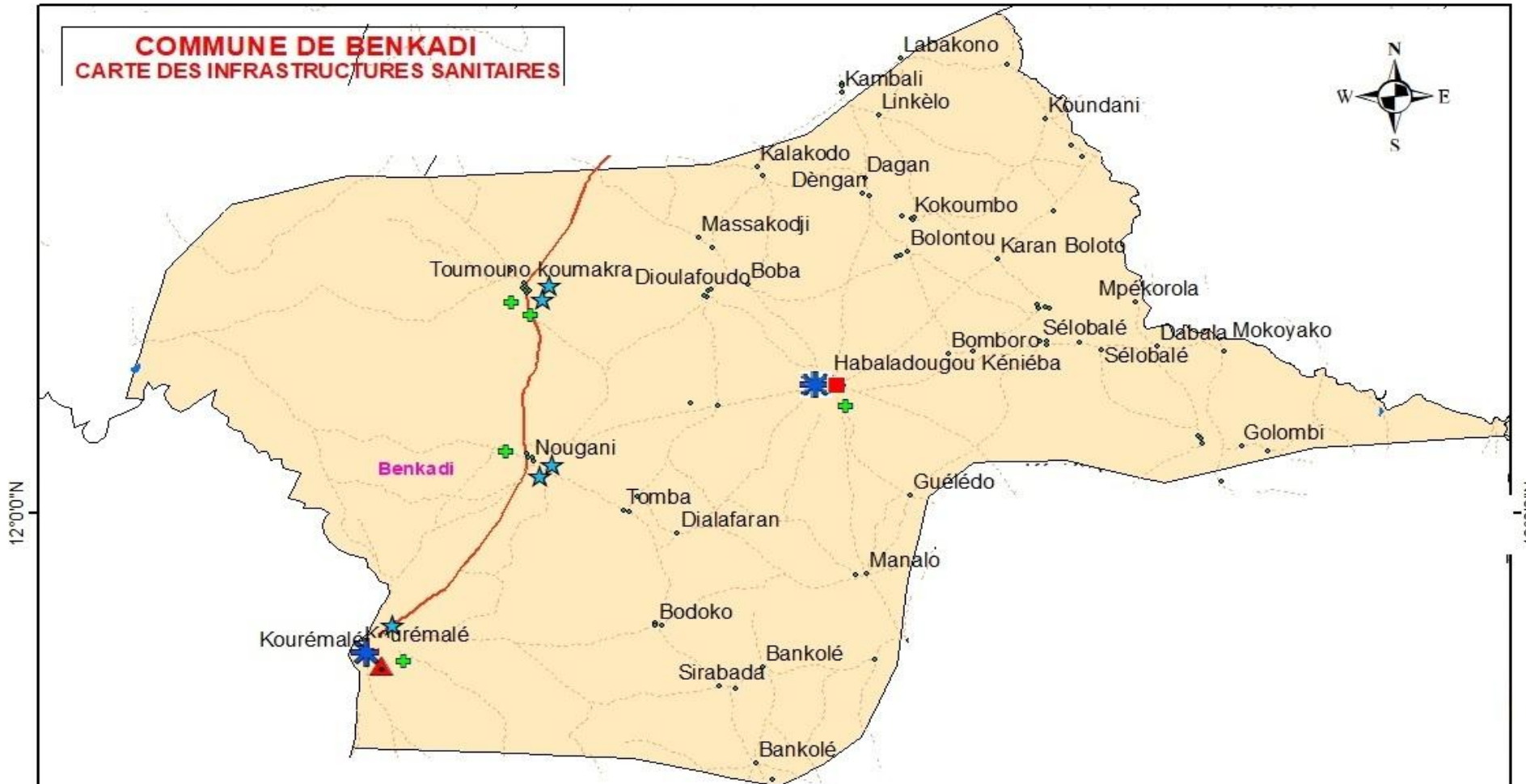
## **Commune rurale de Karan :**

La commune compte 7 infrastructures sanitaires de 1<sup>er</sup> contact à savoir (1 CScom ,1 ASACO, 2 cases de maternités, 1 Centre Médicalisé, 2 dépôts), La commune compte une population de 9 522 habitants.

### **Recommandations :**

- doter la commune de CSCom et d'ASACO ;
- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures sanitaires privées ;
- veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures ;
- doter le CSCom d'ambulance afin de faciliter les évacuations vers le CSRef de Kangaba.

**COMMUNE DE BENKADI**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES**



**Légende**

- |   |  |
|---|--|
| <span style="color: red;">■</span> Chef-lieu de Commune   | <span style="color: blue;">★</span> CSCom            |
| <span style="color: green;">◆</span> Localité simple  | <span style="color: green;">★</span> Case Maternité  |
| <span style="border-bottom: 1px dashed black; width: 20px; display: inline-block;"></span> Piste locale     | <span style="color: red;">▲</span> Cabinet           |
| <span style="border-bottom: 2px solid red; width: 20px; display: inline-block;"></span> Route Nationale     | <span style="color: green;">+</span> Pharmacie/Dépôt |
| <span style="background-color: blue; width: 20px; height: 10px; display: inline-block;"></span> Cours d'eau |  |
| <span style="background-color: yellow; width: 20px; height: 10px; display: inline-block;"></span> BENKADI   |  |

Echelle : 1/180 000  
 Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025  
 SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
 LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
 CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
 ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI.  
 DONNEES : MISSION DE GEOREFERENCMENT  
 2025 (DNAT)



## **Commune rurale de Benkadi :**

La commune compte 15 infrastructures sanitaires de 1<sup>er</sup> contact à savoir (2 CSCom, 2 ASACO, 5 cases de maternité, 1 Cabinet, 5 dépôts). La commune compte une population de 14 090 habitants.

### **Recommandations :**

- doter la commune de CSCom et d'ASACO ;
- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures sanitaires privées ;
- veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures ;
- doter les CSCom d'ambulances afin de faciliter les évacuations vers le CSRef de Kangaba.

9°0'0"W

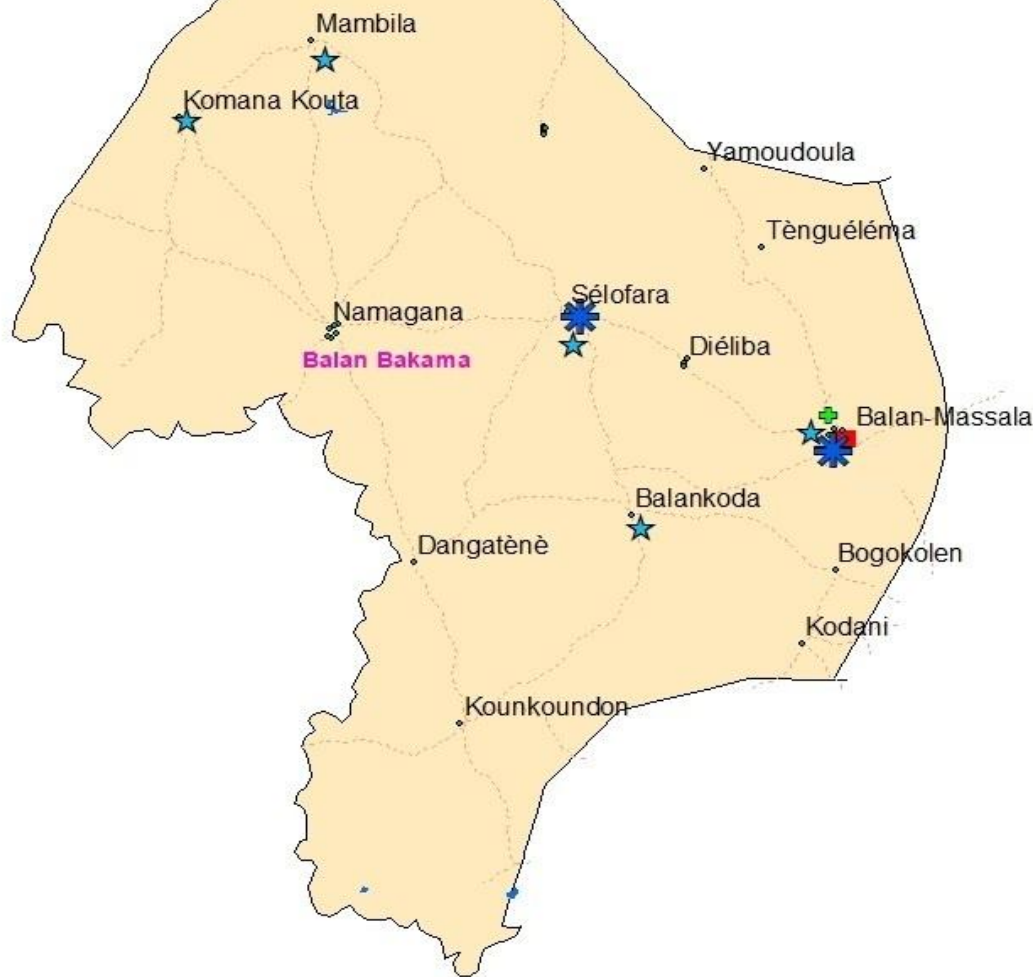
# COMMUNE DE BALAN BAKAMA

## CARTE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES



### Légende

- Chef-lieu de Commune
- ◆ Localité simple
- Piste locale
- Route Nationale
- Cours d'eau
- BALAN BAKAMA
- ✳ CSCom
- ★ Case Maternité
- ▲ Cabinet
- + Pharmacie/Dépôt



Echelle : 1/150 000

Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025  
SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
LOI N°2023-006 DU 13 MAR S 2023 PORTANT  
CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI .  
DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)

9°0'0"W

## **Commune rurale de Balan-Bakama :**

La commune compte 9 infrastructures sanitaires de 1<sup>er</sup> contact à savoir (2 CSCom, 1 ASACO, 5 cases de maternité, 1 dépôt). La commune compte une population de 10 291 habitants.

### **Recommandations :**

- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures sanitaires privées ;
- veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures ;
- doter les CSCom d'ambulances afin de faciliter les évacuations vers le CSRef de Kangaba.

## V. APERÇU DU SYSTEME EDUCATIF

Le système éducatif malien est structuré en quatre ordres principaux :

- l'éducation préscolaire de 3-5 ans ;
- l'enseignement fondamental à partir de 6 ans couvre 9 ans de scolarité dont 6 ans de primaire et 3 ans de collège, sanctionné par le DEF ;
- l'enseignement secondaire (général, technique, professionnel) sanctionné par le baccalauréat ;
- l'enseignement supérieur pour les études post-Bac.

Il est administré par deux ministères (Ministère de l'Éducation Nationale et Ministère de l'Enseignement Supérieur) et inclut des écoles publiques, privées, communautaires et des médersas.

Le tableau ci-dessous donne la situation du nombre d'infrastructures scolaires des communes et de l'ensemble du cercle selon les ordres

types	MINIDIAN	KANIOGO	NOUGA	MARAMANDOUGOU	NARENA	KARAN	BENKADI	BALAN BAKAMA	CERCLE
<b>Education préscolaire</b>									
jardin	3	1	1	1	2	1	1	1	11
<b>Enseignement fondamental</b>									
Ecole fondamentale 1	19	12	5	10	12	4	10	9	81
Ecole fondamentale 2	4	8	1	4	3	1	1	1	23
Médersa	2	4	3	2	3	1	1	1	17
<b>Enseignement secondaire (général, technique, professionnel ,normal )</b>									
Lycée	3	1	0	0	0	0	0	0	4
IFM	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Ecole de Santé	4	0	0	0	0	0	0	0	4
<b>Enseignement supérieur</b>									
Université	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## Correspondance entre les concepts maliens et classiques

Secteur	Cycles	CITE Niveaux	Concepts classiques	Classes	Termes maliens	Classes	Agés et Tranches d'âges	Diplômes de fin d'études	Observations
PRESCOLAIRE	Centres de Développement de la Petite Enfance (CDPE)		Crèche	0	Crèche	0	Moins de 3 ans	NEANT	Garderie d'enfants
		CITE 0	Maternelle		Jardin d'enfants		3 – 6 ans	NEANT	
					Petite section	PS	3 – 4 ans		
					Moyenne section	MS	4 – 5 ans		
				Grande section	GS	5 – 6 ans			
PRIMAIRE	Primaire	CITE 1	Ecoles élémentaires		Premier cycle fondamental		7 – 12 ans	CFEPCEF	Ce diplôme a été supprimé en 2009 pour l'observation du bloc unique.
			Cours Préparatoire 1	CP1	1 <sup>ère</sup> année fond.	1 <sup>è</sup> A	7 ans		
			Cours Préparatoire 2	CP2	2 <sup>ème</sup> année fond.	2 <sup>è</sup> A	8 ans		
			Cours Elémentaire 1	CE1	3 <sup>ème</sup> année fond.	3 <sup>è</sup> A	9 ans		
			Cours Elémentaire 2	CE2	4 <sup>ème</sup> année fond.	4 <sup>è</sup> A	10 ans		
			Cours Moyen 1	CM1	5 <sup>ème</sup> année fond.	5 <sup>è</sup> A	11 ans		
			Cours Moyen 2	CM2	6 <sup>ème</sup> année fond.	6 <sup>è</sup> A	12 ans		
SECONDAIRE	1 <sup>er</sup> cycle du secondaire	CITE 2	Collège		Second cycle fondamental		13 – 15 ans	DEF	
			Sixième	6 <sup>è</sup>					
			Cinquième	5 <sup>è</sup>	7 <sup>ème</sup> année fond.	7 <sup>è</sup> A	13 ans		
			Quatrième	4 <sup>è</sup>	8 <sup>ème</sup> année fond.	8 <sup>è</sup> A	14 ans		
			Troisième	3 <sup>è</sup>	9 <sup>ème</sup> année fond.	9 <sup>è</sup> A	15 ans		

	<b>2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE</b>	<b>CITE 3A</b>			<b>Enseignement Second. Gén. et Tech.</b>	<b>16 – 18 ans</b>		<b>BAC</b>		
			<b>Seconde</b>	<b>2de</b>	<b>10<sup>ème</sup> année</b>	<b>10<sup>è</sup>A</b>	<b>16 ans</b>			
			<b>Première</b>	<b>1ère</b>	<b>11<sup>ème</sup> année</b>	<b>11<sup>è</sup>A</b>	<b>17 ans</b>			
			<b>Terminale</b>	<b>Ter</b>	<b>12<sup>ème</sup> année</b>	<b>12<sup>è</sup>A</b>	<b>18 ans</b>			
		<b>CITE 3B</b>			<b>Enseig. Second.Tech. Prof. Cycle BT (4 ans)</b>	<b>16 – 19 ans</b>		<b>BT</b>		
				<b>1<sup>è</sup>A</b>	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>1<sup>è</sup>A</b>	<b>16 ans</b>			
			<b>2<sup>è</sup>A</b>	<b>2<sup>ème</sup> année</b>	<b>2<sup>è</sup>A</b>	<b>17 ans</b>				
			<b>3<sup>è</sup>A</b>	<b>3<sup>ème</sup> année</b>	<b>3<sup>è</sup>A</b>	<b>18 ans</b>				
	<b>CITE 3C</b>			<b>Enseig. Second.Tech. Prof. Cycle CAP ou 1<sup>er</sup> Cycle IFM (2 ans)</b>	<b>16 – 17 ans</b>		<b>CAP</b>			
			<b>1<sup>è</sup>A</b>	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>1<sup>è</sup>A</b>	<b>16 ans</b>				
			<b>2<sup>è</sup>A</b>	<b>2<sup>ème</sup> année</b>	<b>2<sup>è</sup>A</b>	<b>17 ans</b>				
	<b>POST-SECONDAIRE NON SUPERIEUR</b>	<b>CITE 4</b>			<b>Enseig.Tech. Prof. 2<sup>e</sup> Cycle IFM (2 ans)</b>	<b>18 – 19 ans</b>		<b>BTS ou Diplôme des IFM</b>	<b>Les bacheliers s’inscrivent en 3<sup>e</sup> année au départ<sup>51</sup>.</b>	
			<b>3<sup>è</sup>A</b>	<b>3<sup>ème</sup> année</b>	<b>3<sup>è</sup>A</b>	<b>18 ans</b>				
			<b>4<sup>è</sup>A</b>	<b>Année de stage</b>	<b>Stage</b>	<b>19 ans</b>				
<b>SUPERIEUR</b>	<b>UNIVERSITES ET GRANDES ECOLES</b>	<b>CITE 5A</b>	<b>Premier cycle universitaire</b>			<b>Cycle universitaire complet</b>	<b>19 – 22 ans</b>			
						<b>DEUG 1</b>	<b>1<sup>è</sup>A</b>	<b>19 ans</b>		<b>DEUG 1</b>
						<b>DEUG 2</b>	<b>2<sup>è</sup>A</b>	<b>20 ans</b>		<b>DEUG 2</b>

			<b>Deuxième cycle universitaire</b>		<b>Licence</b>	<b>3<sup>e</sup>A</b>	<b>21 ans</b>	<b>Licence</b>		
					<b>Maîtrise</b>	<b>4<sup>e</sup>A</b>	<b>22 ans</b>	<b>Maîtrise</b>		
		<b>POST-UNIVERSITAIRE</b>	<b>CITE 6</b>	<b>Troisième cycle universitaire</b>				<b>19 – 20 ans</b>	<b>DEA</b>	
						<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>1<sup>e</sup>A</b>	<b>19 ans</b>		
					<b>2<sup>ème</sup> année</b>	<b>2<sup>e</sup>A</b>	<b>20 ans</b>			
					<b>DEA</b>		<b>23 – 24 ans</b>			
							<b>23 ans</b>			
							<b>24 ans</b>			

## VI. CARTES DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

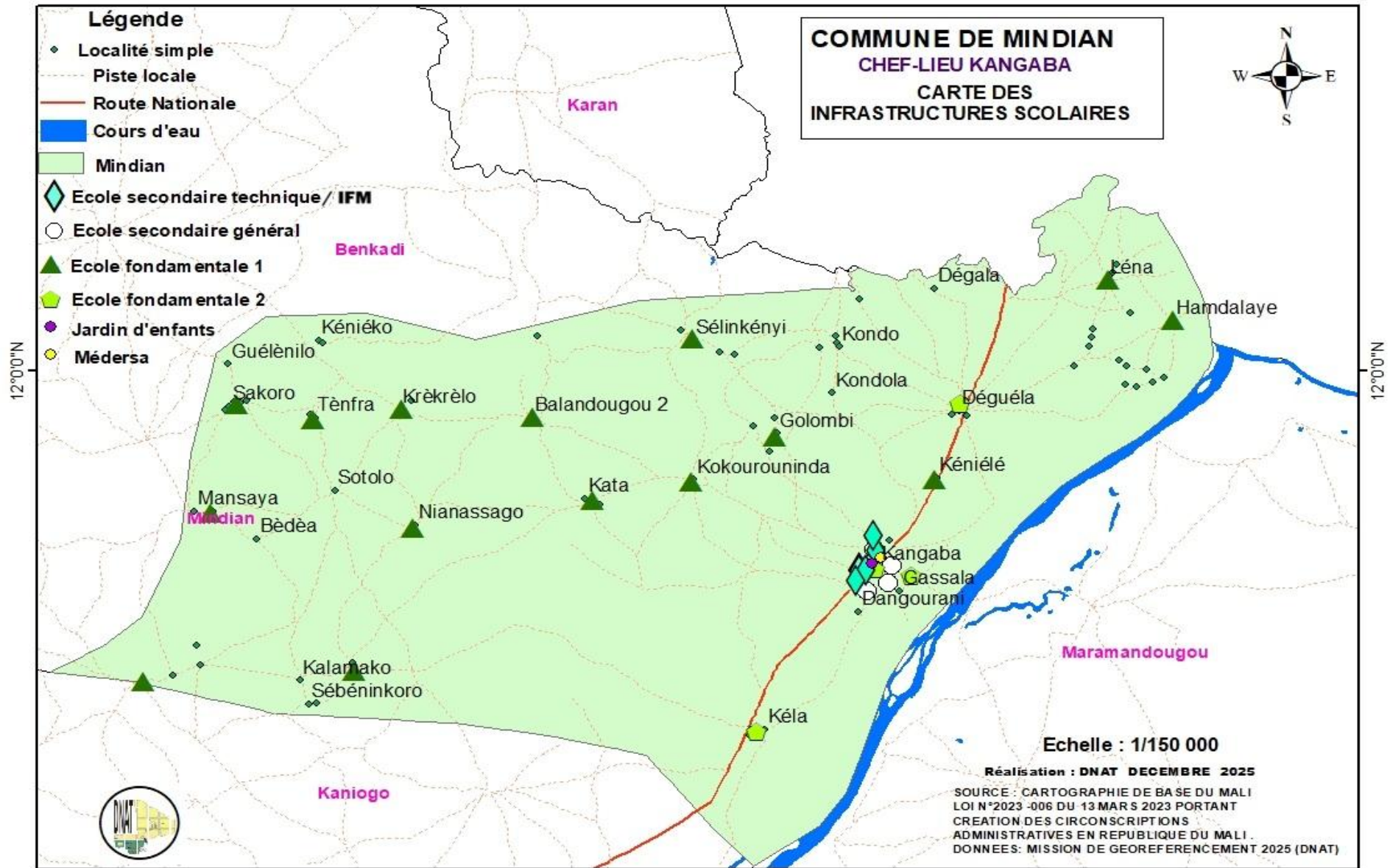


## **Situation des établissements scolaires du Cercle de Kangaba :**

Le cercle de Kangaba compte 141 infrastructures scolaires, dont 104 écoles fondamentales, 11 établissements préscolaires/jardins d'enfants et 17 Médersas. Au niveau secondaire, on dénombre 9 établissements incluant l'institut de Formation des Maitres (IFM). Il faut noter que tous ces établissements d'enseignement secondaires sont situés à Kangaba, chef-lieu de cercle. Le cercle compte une population de 143 009 habitants.

### **Recommandations :**

- doter d'avantage le cercle d'établissements d'enseignement fondamental 2 ;
- doter d'avantage le cercle d'établissements d'enseignement secondaires techniques (santé, agro-pastorales, plomberie, électricité ...) ;
- rehausser le niveau d'équipement des écoles.



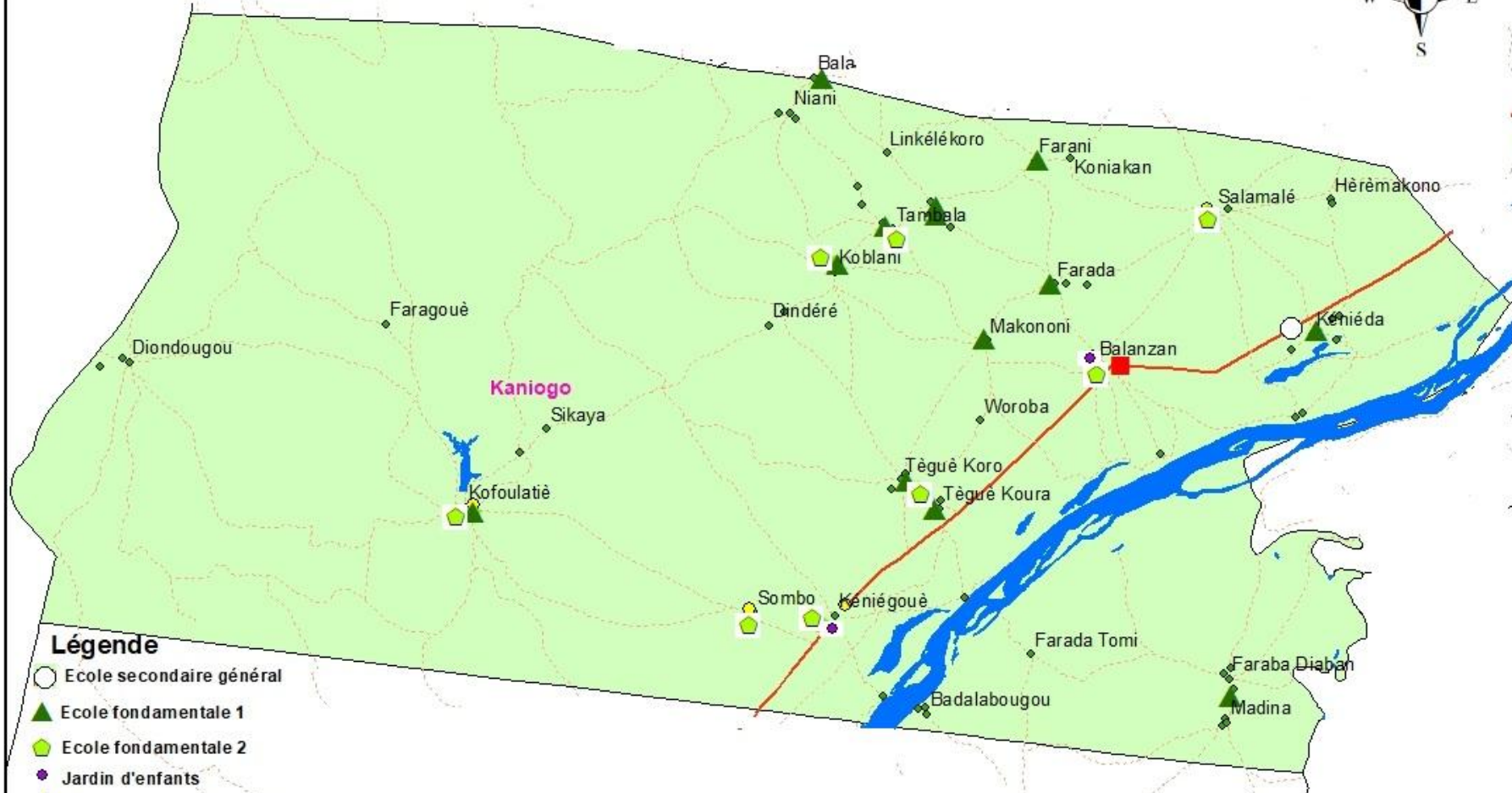
## **Commune urbaine de Mindian chef-lieu kangaba :**

La commune compte 36 infrastructures scolaires dont 23 écoles fondamentales, 3 établissements préscolaires/jardins d'enfants, 2 Médersas et 8 infrastructures de niveau secondaire y compris 1 Institut de Formation des Maîtres (IFM). A noter que toutes les écoles secondaires se trouvent dans la localité de Kangaba, chef-lieu du cercle. La commune compte une population de 27 068 habitants.

### **Recommandations :**

- envisager la création de nouvelles infrastructures d'enseignement technique (agronomie, industrie, santé ...).

**COMMUNE DE KANIOGO**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**



**Légende**

- Ecole secondaire général
- ▲ Ecole fondamentale 1
- ⬠ Ecole fondamentale 2
- ◆ Jardin d'enfants
- ◇ Médersa
- ◆ Localité simple
- Chef-lieu de Commune
- - - Piste locale
- Route Nationale
- ▬ Cours d'eau
- ▭ KANIOGO

Echelle : 1/150 000

Réalisation : DNAT DÉCEMBRE 2025

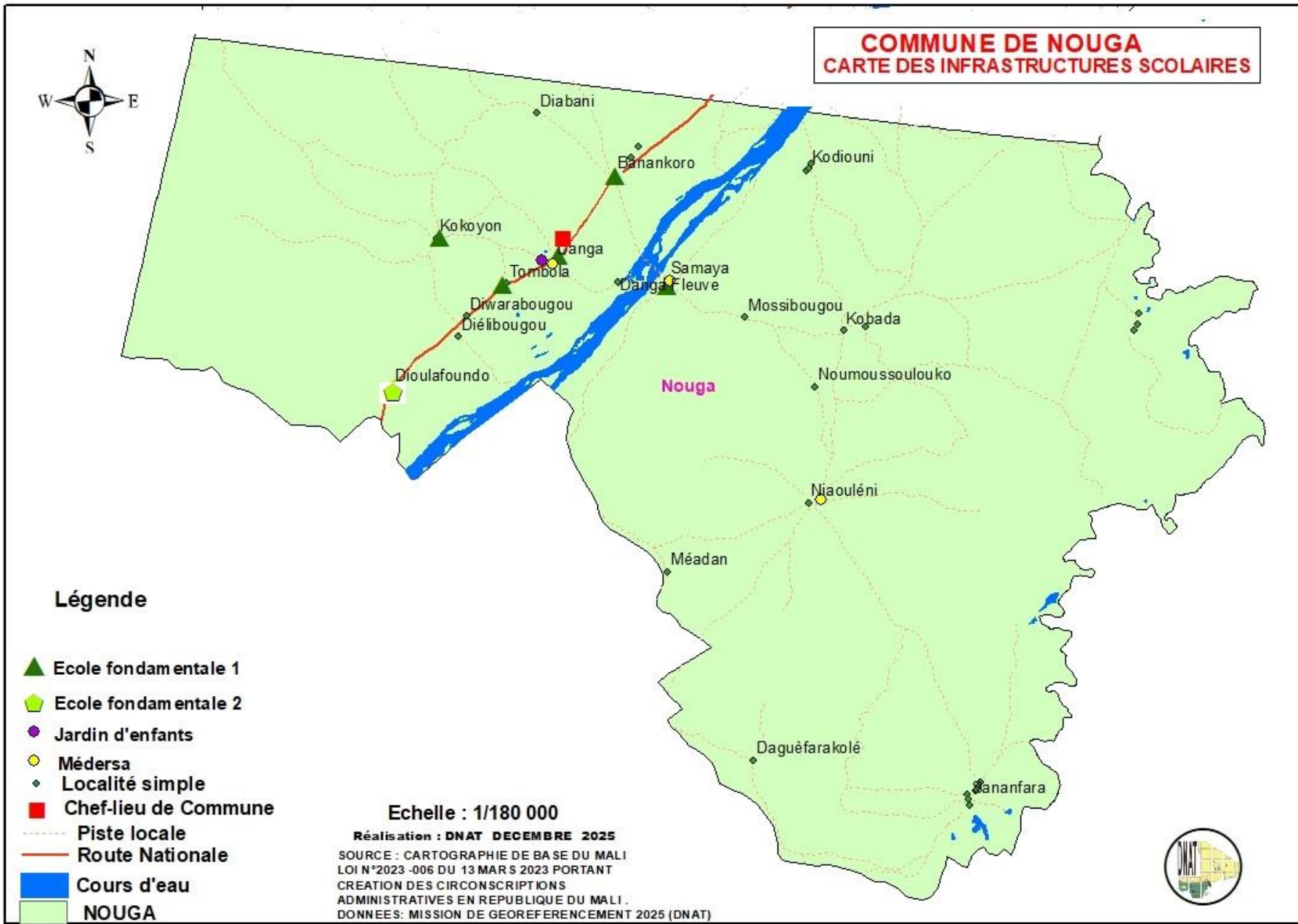
SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI.  
DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCEMENT 2025 (DNAT)

## **Commune rurale de Kaniogo :**

La commune compte 26 infrastructures scolaires dont 20 écoles fondamentales et 1 établissement préscolaire/jardins d'enfants et 4 Médersas. Elle ne dispose que d'infrastructures de niveau secondaire (lycée privée). La commune compte une population de 25 067 habitants.

### **Recommandations :**

- doter l'ouest de la commune d'infrastructures d'éducation primaires ;
- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion d'établissement d'enseignement secondaire technique.



**COMMUNE DE NOUGA**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**



**Légende**

- ▲ Ecole fondamentale 1
- ◀ Ecole fondamentale 2
- Jardin d'enfants
- Médersa
- ◆ Localité simple
- Chef-lieu de Commune
- - - Piste locale
- Route Nationale
- Cours d'eau
- NOUGA

Echelle : 1/180 000

Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025

SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI

LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT

CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS

ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI.

DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)

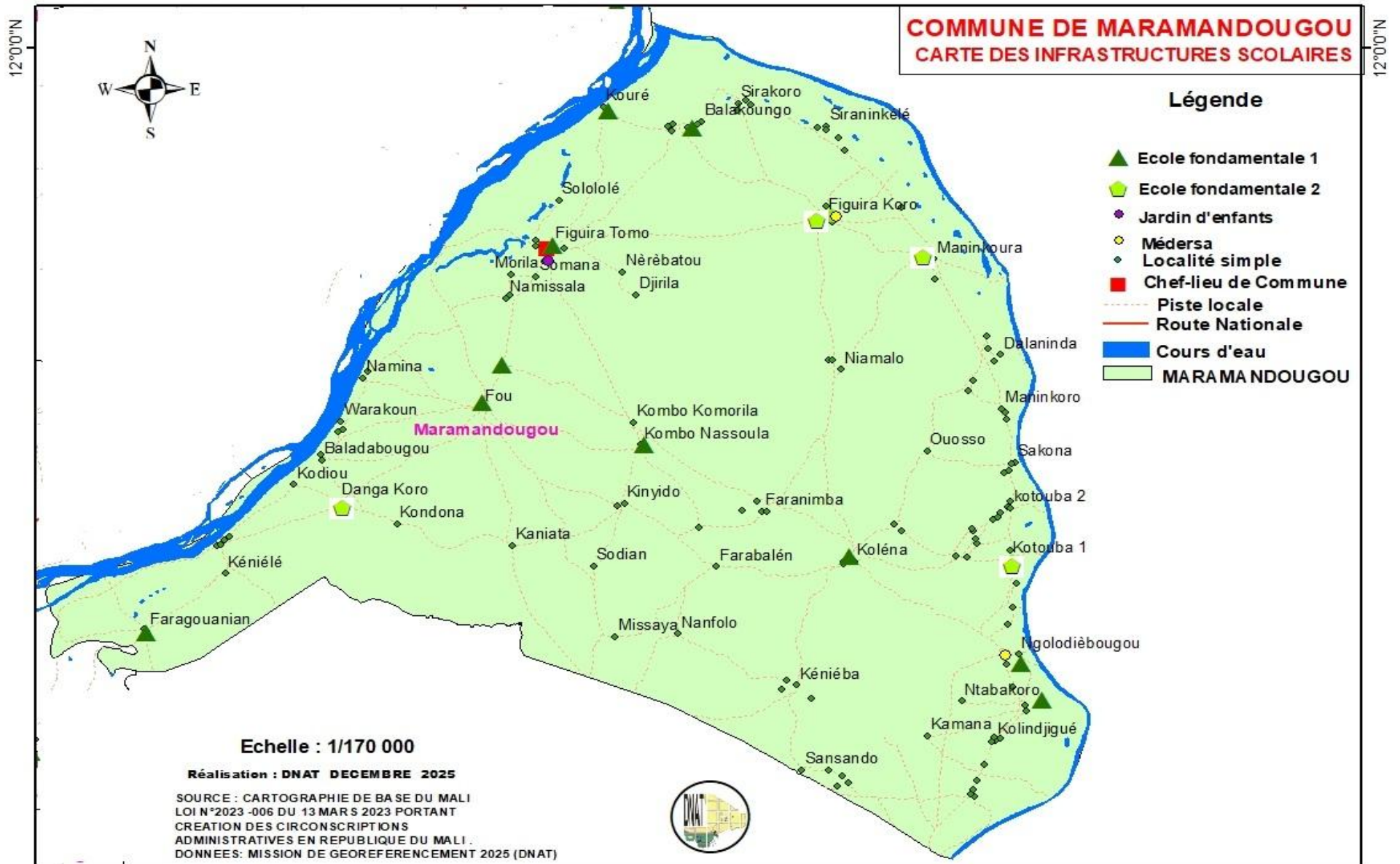


## **Commune rurale de Nougá :**

La commune compte 10 infrastructures scolaires dont 6 écoles fondamentales et 1 établissement préscolaire/jardins d'enfants et 3 Médersas. Elle ne dispose pas d'infrastructure de niveau secondaire. La commune compte une population de 16.512 habitants.

### **Recommandation :**

- envisager la création de nouveaux établissements fondamentaux 2 dans les localités du centre et du sud de la commune.



## **Commune rurale de Maramandougou :**

La commune compte 17 infrastructures scolaires dont 14 écoles fondamentales, 1 établissement préscolaire/jardins d'enfants et 2 Médersas. Elle ne dispose pas d'infrastructures de niveau secondaire. La commune compte une population de 21.712 habitants.

### **Recommandations :**

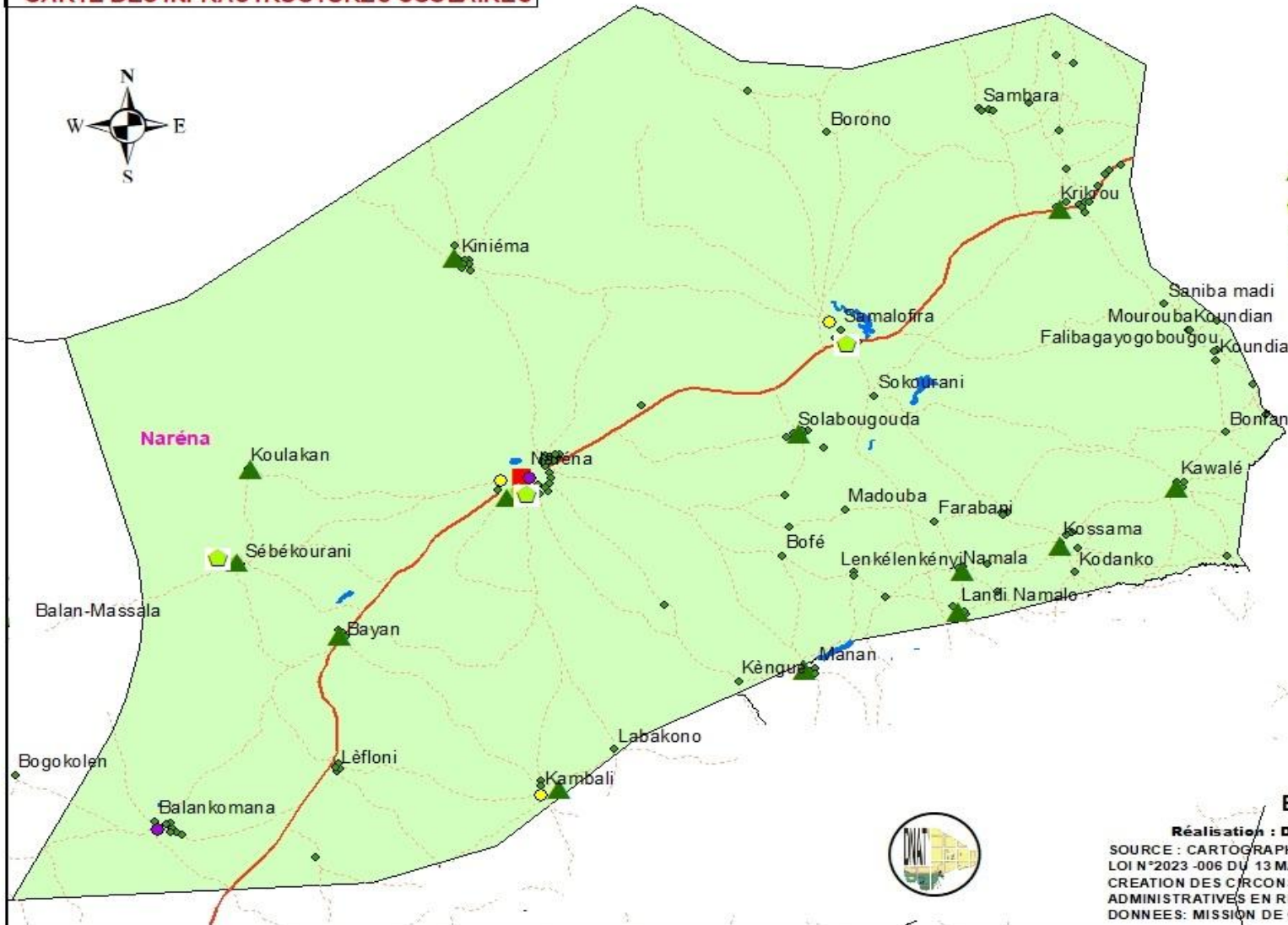
- doter la commune d'infrastructures d'enseignement secondaires (général, technique, professionnel, normal) ;
- envisager la création de nouveaux établissements fondamentaux 2 dans les localités du centre et du sud de la commune.

**COMMUNE DE NARENA**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**



**Légende**

- Localité simple
- Chef-lieu de Commune
- - - Piste locale
- Route Nationale
- Cours d'eau
- NARENA
- ▲ Ecole fondamentale 1
- Ecole fondamentale 2
- Jardin d'enfants
- Médersa



**Echelle : 1/150 000**

**Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025**

SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI .  
DONNEES : MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)



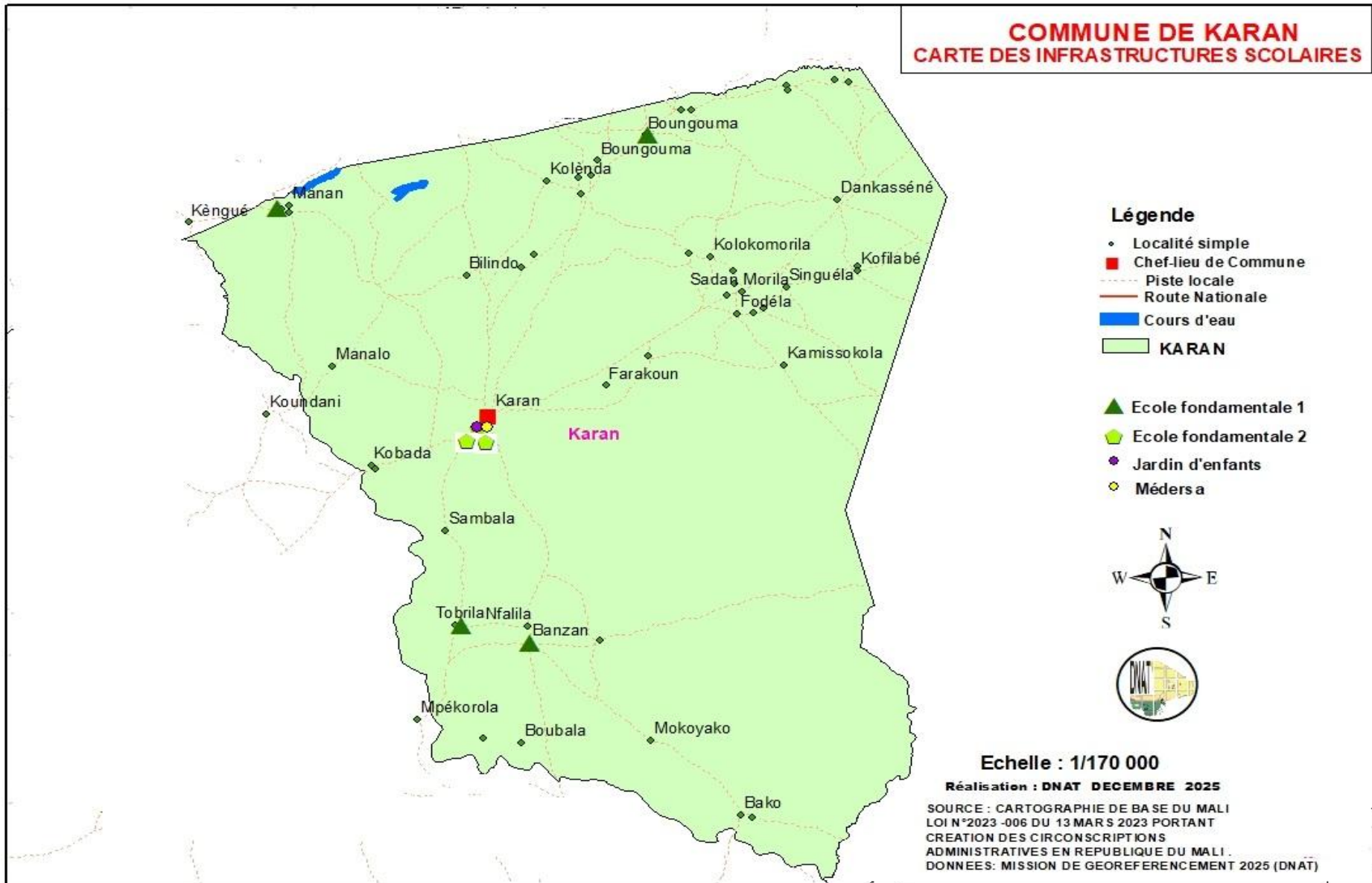
## **Commune rurale de Naréna :**

La commune compte 20 infrastructures scolaires dont 15 écoles fondamentales, 2 établissements préscolaires/jardins d'enfants et 3 Médersas. Elle ne dispose pas d'infrastructure de niveau secondaire. La commune compte une population de 18.747 habitants.

## **Recommandations :**

- envisager la création de nouveaux établissements fondamentaux 2 dans les localités distantes de la route nationale.

## COMMUNE DE KARAN CARTE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES



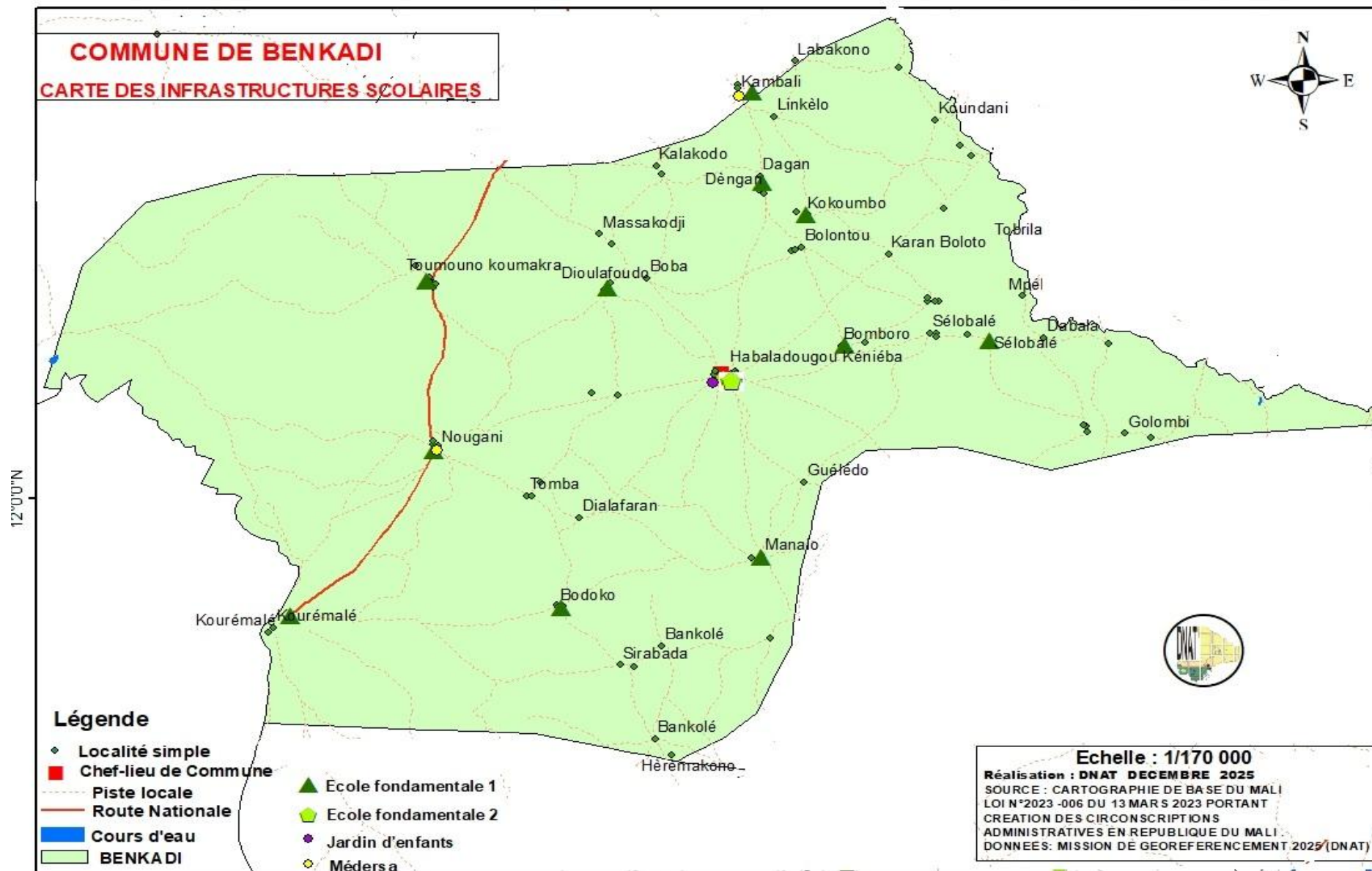
## **Commune rurale de Karan :**

Elle est la commune est la moins dotée avec seulement 7 d'infrastructures scolaires dont 5 écoles fondamentales, 1 établissement préscolaire/jardins d'enfants et 1 Médersa. Elle commune ne dispose pas d'infrastructure de niveau secondaire. Pour rappel c'est aussi la commune la moins peuplé du cercle avec une population de 9.522 habitants.

## **Recommandations :**

- envisager la création de nouveaux établissements fondamental 1 & 2.

**COMMUNE DE BENKADI**  
**CARTE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**



**Légende**

- ◆ Localité simple
- Chef-lieu de Commune
- - - Piste locale
- Route Nationale
- Cours d'eau
- BENKADI
- ▲ Ecole fondamentale 1
- ◆ Ecole fondamentale 2
- Jardin d'enfants
- Médersa

**Echelle : 1/170 000**  
**Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025**  
 SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI  
 LOI N°2023 -006 DU 13 MARS 2023 PORTANT  
 CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS  
 ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI  
 DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)

## **Commune rurale de Benkadi :**

La commune compte 13 infrastructures scolaires dont 11 écoles fondamentales et 1 établissement préscolaire/jardins d'enfants et 1 Médersa. Elle ne dispose pas d'infrastructure de niveau secondaire. Elle a une population de 14.090 habitants.

### **Recommandations :**

- envisager la création de nouveaux établissements fondamentaux 2 dans les localités du centre et du sud de la commune.

9°0'0"W

# COMMUNE DE BALAN BAKAMA

## CARTE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES



### Légende

- Localité simple
- Chef-lieu de Commune
- - - Piste locale
- Route Nationale
- Cours d'eau
- BALAN BAKAMA

- ▲ Ecole fondamentale 1
- ◆ Ecole fondamentale 2
- ◆ Jardin d'enfants
- ◆ Médersa



Echelle : 1/200 000

Réalisation : DNAT DECEMBRE 2025

SOURCE : CARTOGRAPHIE DE BASE DU MALI

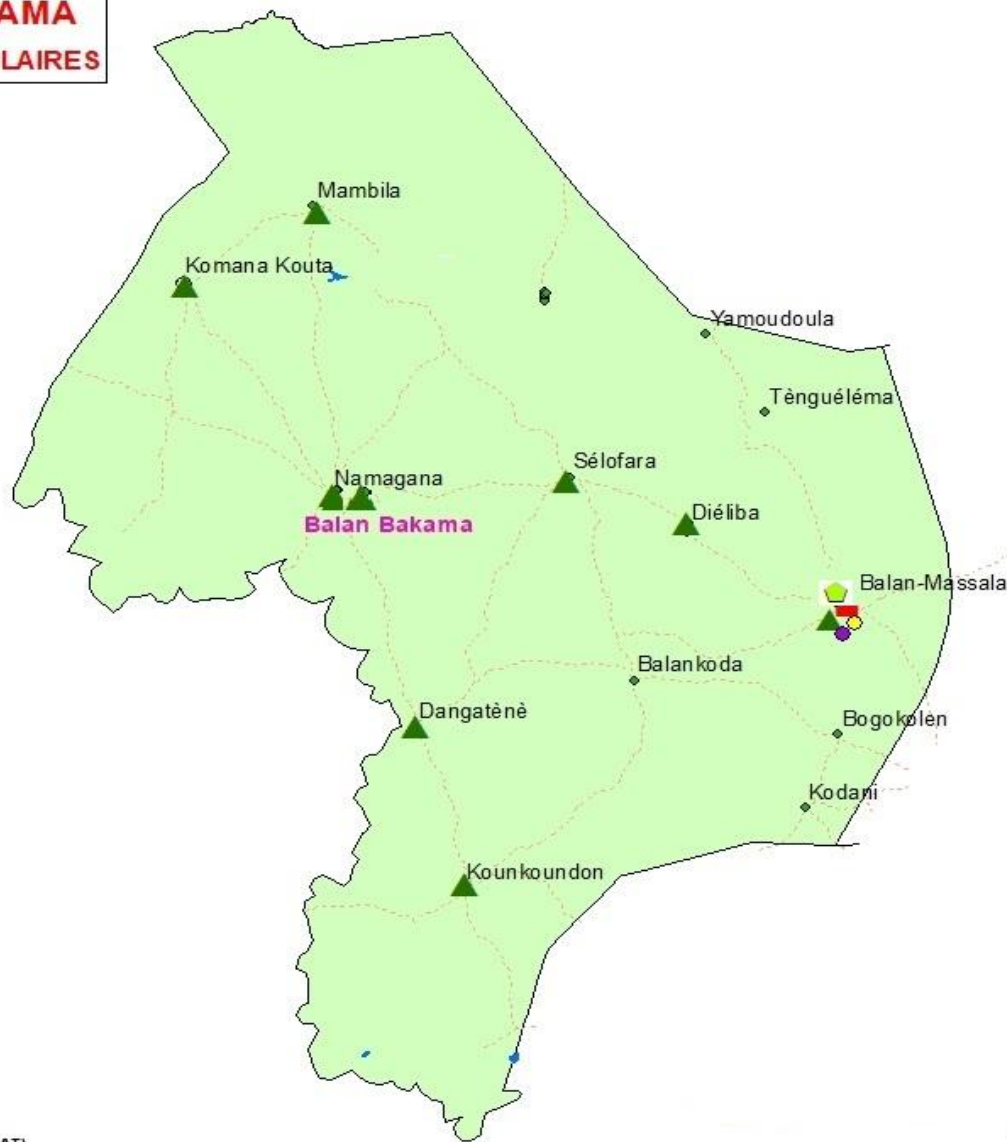
LOI N°2023-006 DU 13 MARS 2023 PORTANT

CREATION DES CIRCONSCRIPTIONS

ADMINISTRATIVES EN REPUBLIQUE DU MALI

DONNEES: MISSION DE GEOREFERENCMENT 2025 (DNAT)

9°0'0"W



## **Commune rurale de Balan-Bakama :**

La commune compte 12 infrastructures scolaires dont 10 écoles fondamentales et 1 établissement préscolaire/jardins d'enfants et 1 Médersa. Elle ne dispose pas d'infrastructures de niveau secondaire. Elle compte une population de 10.291 habitants.

### **Recommandations :**

- envisager la création de nouveaux établissements fondamentaux 2 dans les localités du centre et du sud de la commune.

## **VII. CONSTATS**

Durant la mission nous avons constaté que l'accès de certains CSCOM est difficile à cause de l'état dégradé des routes et de l'éloignement de certains villages et gros hameaux des centres de santé. Il a été également constaté que l'évacuation des patients vers le CSRéf connaît des difficultés liées à la distance, à l'état des routes et aux moyens de déplacement.

La mission a également constaté dans la zone d'enquête, l'existence de cabinets de soins et de maternités rurales exerçant sans autorisation et sans rapport direct avec les CSCOM dans les communes visitées.

L'insuffisance de personnel, la vétusté et/ou l'insuffisance d'infrastructures, l'exiguïté des locaux, l'absence de clôture de certaines maternités rurales, l'accès difficiles de certains centres en période hivernale, les difficultés d'accès à l'électricité, sont entre autres les difficultés recensées auprès des responsables des centres de santé des Communes cibles.

Les mêmes constats s'appliquent aux différentes infrastructures scolaires du cercle de KANGABA.

## **VIII. RECOMMANDATIONS GENERALE**

- poursuivre les missions de géo-référencement dans d'autres localités du Mali ;
- informer les décideurs sur le choix des sites d'implantation devant abriter les futures infrastructures sanitaires et scolaires ;
- mettre fin à l'implantation anarchique des centres de santé et des écoles dans les communes du cercle ;
- rehausser le niveau d'équipement des établissements sanitaires et scolaires ;
- élargir l'offre de formation secondaire technique à l'intérieur du cercle ;
- doter d'avantage les communes d'écoles fondamentales 2 ;
- faire un large partage du présent document auprès des décideurs comme outil d'aide à la prise de décision ;

- prioriser des actions orientées vers l'équipement, la réhabilitation des infrastructures et la formation du personnel existant dans les CSCOM ;
- renforcer les moyens financiers des Associations de Santé et éducative Communautaire dans les communes rurales ;
- inciter et accompagner les partenaires privés dans la promotion des infrastructures privées.

## **IX. PERSPECTIVES**

Organiser des missions conjointes avec les départements sectoriels suivi de restitution nationale des résultats d'identification de toutes les infrastructures publiques et privées afin de mieux cerner la couverture spatiale des communes en matière de santé et d'éducation. Ceci dans le but d'offrir une meilleure connaissance des territoires et aider à la prise de décision.

## **X. CONCLUSION**

Le géo référencement des infrastructures est une activité nécessaire qui permet de mettre en surface, le niveau de couverture sanitaire et éducative dans les communes. Il vise également à corriger les disparités spatiales en matière de couverture sanitaire et éducative dans les communes ciblées. Sa réalisation dans d'autres localités du pays est préconisée. Ces différentes missions permettent aussi d'alimenter le SIGAT (Système d'information Géographique pour l'Aménagement du Territoire) avec des données fiables.

**Bamako, le 14 janvier 2026**

**Directeur National de l'Aménagement du Territoire,**



**Dr. Abdoulaye SANOGO**

**Chevalier de l'Ordre National**